

ACTEE

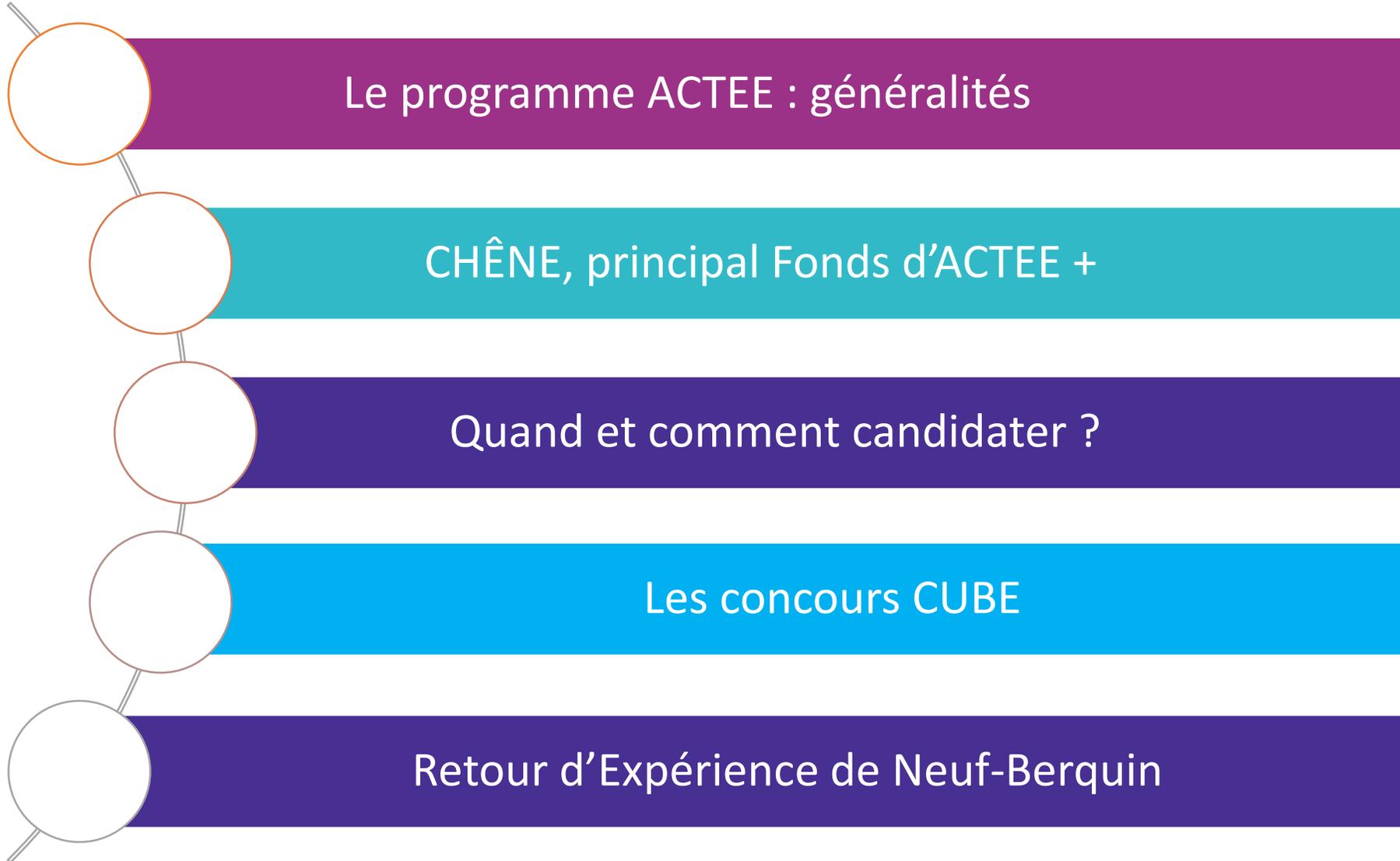
Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique



Présentation du programme ACTEE +

08/11/2023

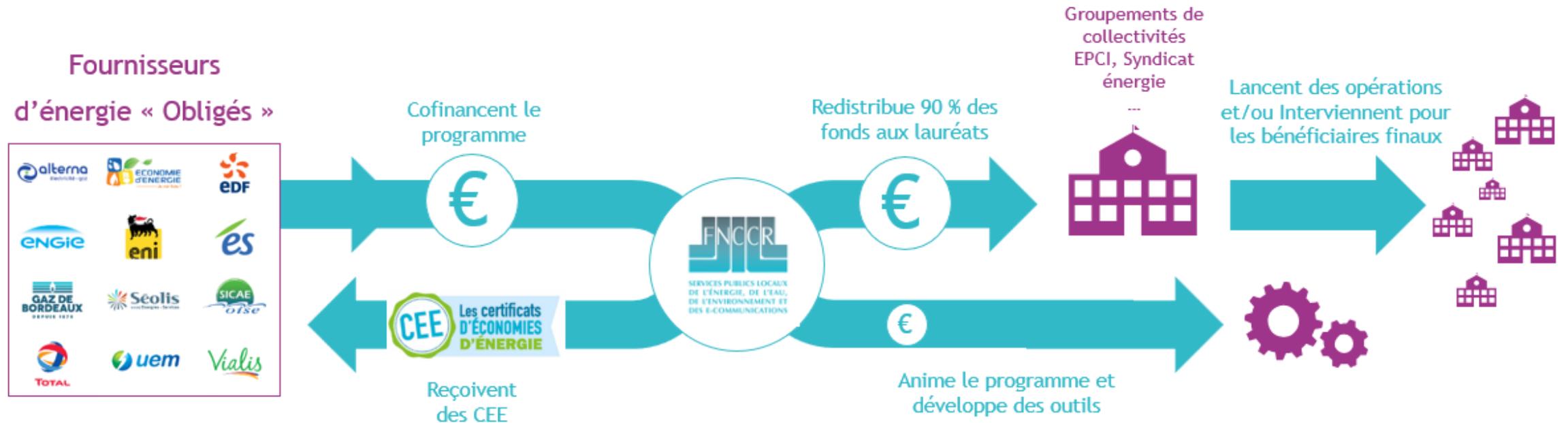
Sommaire



Le programme ACTEE, généralités

ACTEE : un programme CEE pour impulser la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires publics

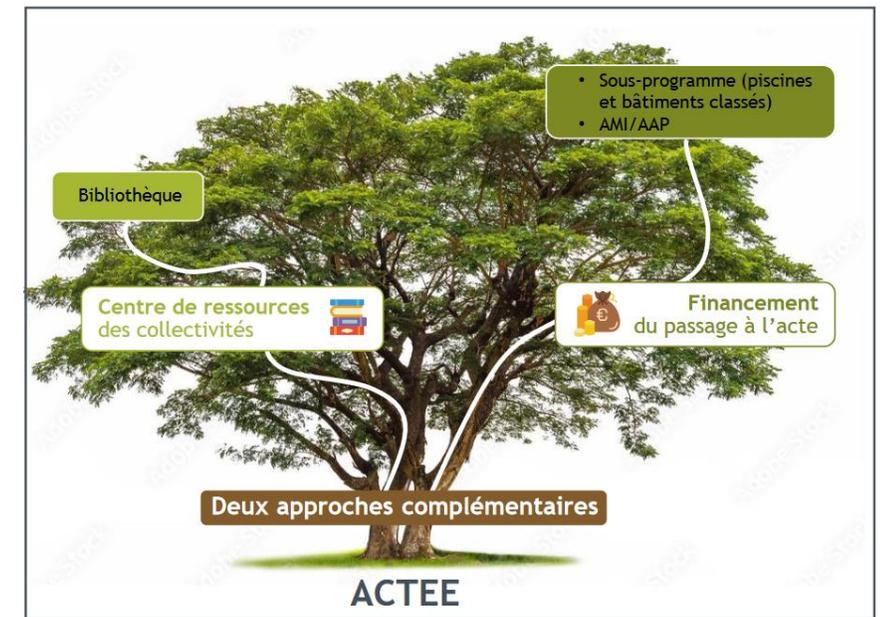
ACTEE



Le programme ACTEE : un programme porté par la FNCCR

Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique

- Objectif : Accompagner les collectivités à développer des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics dans deux domaines :
 - **l'efficacité énergétique** des bâtiments publics (maîtrise des usages et rénovation du bâti)
 - la **substitution d'énergies fossiles** par des systèmes énergétiques performants et bas carbone
- Comment ? Lever les freins que les collectivités peuvent rencontrer **en amont de travaux**
 - ⇒ 2 approches complémentaires d'aide à la décision :
 1. Une **aide financière**
 2. Mise à disposition d'un **centre de ressources**



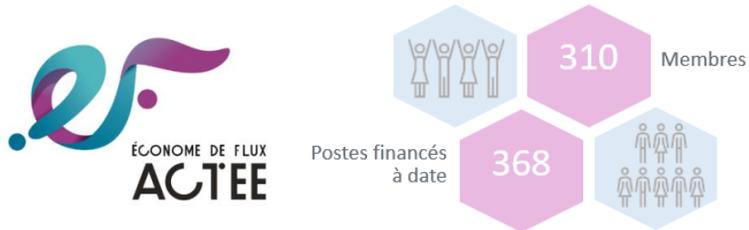
2. Animation de réseau et Centre de Ressources

Un réseau des Economies de Flux très actif

Formations

Groupe de travail
(communication, financement,
juridique, technique)

Rencontres territoriales



Animation territoriale et cellule de soutien

Comités régionaux
Webinaires
ACTEE Tour

Allo ACTEE



DU LUNDI AU VENDREDI 10H-12H / 14H-16H

Un centre de ressources en accès libre!

Bibliothèque :

Guides, fiches techniques, modèles de cahiers des charges et conventions

Outils numériques : cartographies des facilitateurs, simulateurs



2. Quelques actualités

Un nouveau CdC d'audit énergétique

Relu par des acteurs clé (Cerema, ADEME, Bureaux d'Etudes, Syndicats d'énergie)

Intégrant des préoccupations structurantes (QAI, confort d'été)

Une annexe dynamique : carte d'identité, scénari, ...

Lien de téléchargement : [LIEN](#)

Webinaire décret BACS !

Le 17 octobre à 10h

En présence du GIMELEC et du CD 93

Bientôt disponible en replay

Mais aussi...

Une plaquette décret BACS : [télécharger](#)

Un Retour d'Expérience d'une rénovation énergétique d'école à Caudan : [télécharger](#)



ACTEE + et ses différents fonds

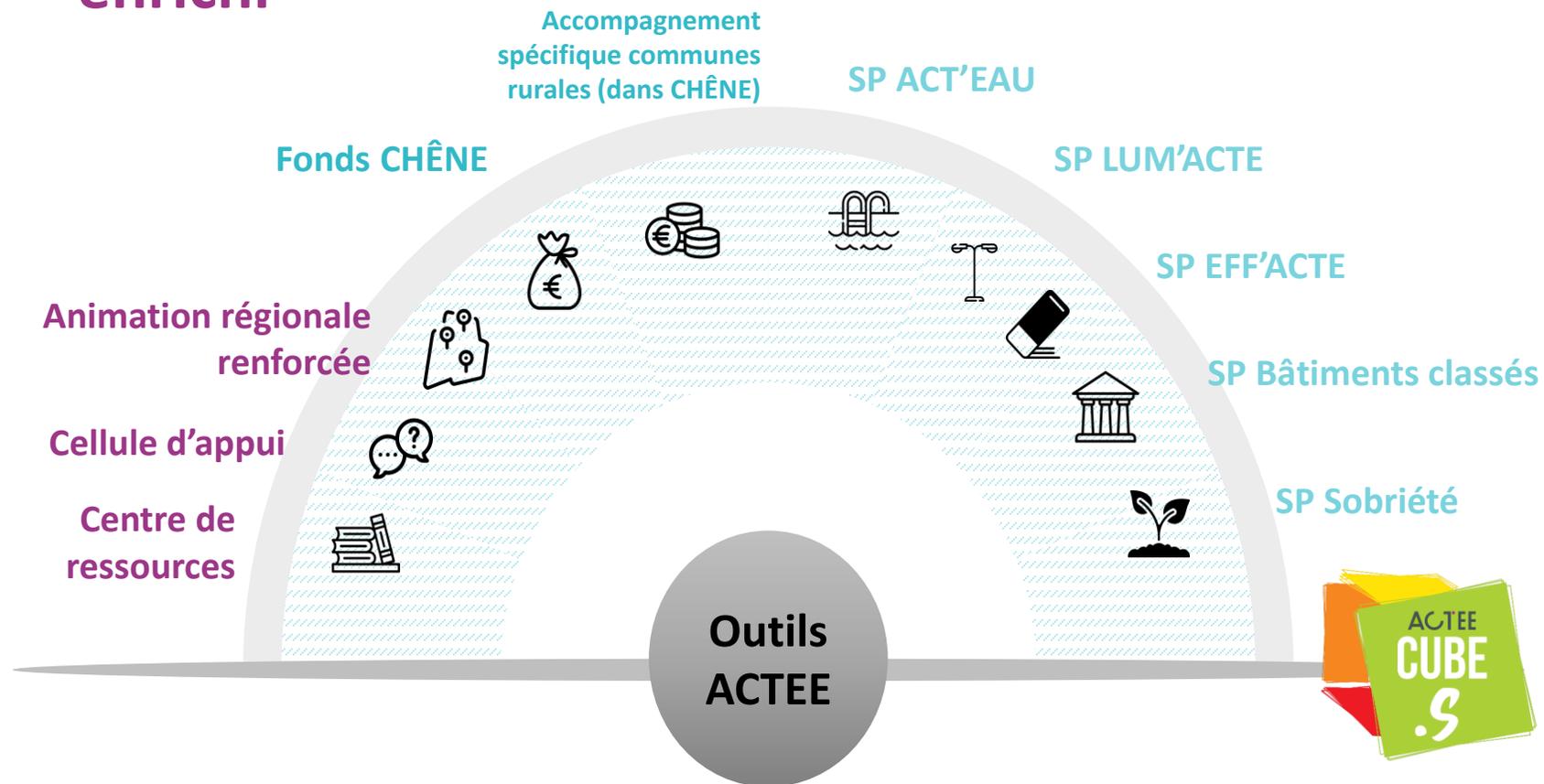
ACTEE + : l'aventure continue jusqu'à fin 2026

Appui financier :
Fonds et Sous-programmes (SP)

Renouvellement du programme
jusqu'à fin 2026
(une durée de près de 4 ans!)

Centre de ressources enrichi

220 M€ :
un budget doublé
Toujours 90% reversé
directement aux collectivités
(10% pour le centre de ressources)



Le Fonds CHÊNE en quelques mots

5 lots d'actions financés :

1. Postes d'**économie de flux**
2. **Outils** de suivi et de mesure des consommations énergétiques
3. **Etudes énergétiques** (techniques, financières)
4. Etudes de **maitrise d'œuvre**
5. **AMO** et autres prestations intellectuelles

Porteurs de projets éligibles : Collectivités (communes, dépt, régions), EPCI, SDE, SPL

Bâtiments éligibles : bâtiments des publics territoriaux à **usage tertiaire**

Un taux de subvention "de base" pour la majorité des lots à **50%, monté jusqu'à 80 %** avec la mise en place de **bonus**

LOT 1 Recrutement d'économies de flux

- Référent , dans le pilotage d'actions et de projets dans la thématique de l'efficacité énergétique



Nouveaux recrutements ou reconductions:

Contractuels (CDD ou CDI)

- Titulaires de la fonction publique (y compris en détachement)
- Contrats d'apprentissage.



Les stagiaires

Type de contrat	Taux de financement
CDD (création de poste ou reconduction)	40%
Alternant	40%
Création de poste CDI ou titulaire	65 %
Titulaire déjà en poste (dont EF ACTEE 2)	Non éligible
Stagiaire	Non éligible
Econome de flux Bâti scolaire (tout contrat)	+ 25 %
Bonus DROM	+ 15 %

Lot 2 – Outils de mesure et de suivi des consommations

Mieux connaître ses consommations et cibler les actions

- **Sous-axes**
 - Outils **de mesure et télérelève** (sondes, thermomètres, capteurs...)
 - Outils **mobiles** de diagnostic thermique (caméra thermiques...)
 - Outils **logiciels de suivi** des consommations
- GTB toujours non financées
- Financement à **50%** de l'ensemble des outils
- **Pas de plafonds** sur axe Outils

Lot 3 - Etudes énergétiques



- Etudes **techniques** (audits énergétiques, STD, étude de faisabilité, etc.)
- Etudes **financières** (intracting, etc.)



Taux de financement de **base : 50%**
Pas de plafonds



- Etude de faisabilité EnR non éligibles
- Inéligibilité des études réalisées en interne

- Deux types d'études bonifiées :

- **SDIE** et audits énergétiques réalisés dans le cadre d'un SDIE : **+ 10%**
- Études **décarbonation** (notamment substitution fioul) : **+ 30 %**
- Deux natures de bâtiments bonifiés (sur toutes les études) :
 - **Bonus communes rurales / DROM** : **+15%** pour les études portant sur du patrimoine de commune rurale ou situé dans un DROM
 - Bonus **bâti scolaire** : **+ 30%**

Lot 4 – Etudes de maitrise d’œuvre (MOE)

Concevoir son projet de rénovation énergétique

- Financement de **toutes les phases** des études de maîtrise d’œuvre
- Projets de rénovation énergétique
- Evolution du financement pour les saisons à venir : vers plus d’ambition énergétique, avec certains pré-requis
- Plafonds :
 - Jusqu’à 80% par étude

Lot 5 – AMO et autres prestations intellectuelles

Accompagner à la montée en compétences et connaissance

- **Tout type d'AMO** lié efficacité énergétique, d'ordre **technique, juridique**, ou **financier** (AMO stratégie décret tertiaire, AMO mise en place d'un CPE, d'un plan de comptage, etc.)
- Prestations de **sensibilisation**
- Taux de financement de **50%** sur chaque prestation
- Eligible au **bonus communes rurales / DROM (+15%)** : 65%
- **Pas de plafonds**

Quand et comment candidater ?

Fonds CHÊNE : calendrier prévisionnel

**Possibilité de
candidater à
plusieurs saisons
pour de
nouvelles
actions**

SAISON 2

**D'autres
saisons tous les
4-5 mois !**



CHENE : saisons à venir



Modalités de candidature au Fonds CHÊNE

Mutualisation des structures en groupement conseillée et fortement recommandée mais plus obligatoire (sauf pour les communes rurales)

Porteurs de projet éligibles : toutes les **collectivités territoriales** (communes, départements, région), **EPCI**, **syndicats d'énergie**, **SPL**

Structures éligibles (bénéficiaires) : Porteurs de projets + **Entreprises Locales Publiques** + **ALEC**, AREC, ATD + **EPA sous tutelle d'une adm. territoriale** (CCAS, SDIS, etc.) + **EHPAD** rattachés à une collectivité territoriale

Éligibilité des dépenses : entre la date d'annonce des lauréats et fin 2026

Remontée des dépenses: au fil de l'eau sur le portail

Le portail de candidature en ligne

Chêne

Le Fonds CHÈNE est le principal outil de financement des collectivités pour la rénovation de leur parc tertiaire pour accompagner les collectivités territoriales en fournissant une aide à la décision en amont des travaux de rénovation énergétique de leur patrimoine bâti, et autres actions d'économies d'énergie.

Envoyer une demande de candidature

C'est votre 1^{ère} visite sur l'espace candidature du programme ACTEE et vous candidatez pour le programme Chêne en tant que nouveau membre indépendant ou comme coordinateur d'un projet en groupement ?

Merci de remplir le formulaire ci-dessous pour confirmer votre demande et recevoir vos identifiants d'accès à la plateforme.

Nom de votre dossier / groupement*

Type de votre structure*

Nom de la structure*

Prénom*

Nom*

Email de contact*

Téléphone*

Merci d'accepter les conditions générales d'utilisation

[Plus d'informations sur vos données personnelles](#)

Valider

Candidatures dématérialisées via
le **portail candidat**
disponible sur le site internet
ACTEE

Fournir la liste précises des
bâtiments concernés par les
études bonifiées et les
études de MOE pour un
calcul précis des aides

Accessible au lien suivant : [LIEN](#)

Les programmes CUBE : concours de la sobriété

Les programmes CUBE financés par ACTEE

Qu'est ce que c'est ?

- Un concours d'économies d'énergie, centré sur les bâtiments publics.

3 concours pour l'intégralité du patrimoine des collectivités territoriales

- CUBE écoles
- CUBE S (Collèges/Lycées)
- CUBE Ville (patrimoine hors scolaire)

Son Objectif:

Mobiliser et fédérer la communauté des usagers autour d'une démarche volontaire de sobriété énergétique.



Le challenge ACTEE CUBE

L'association de 3 savoir-faires

FNCCR:

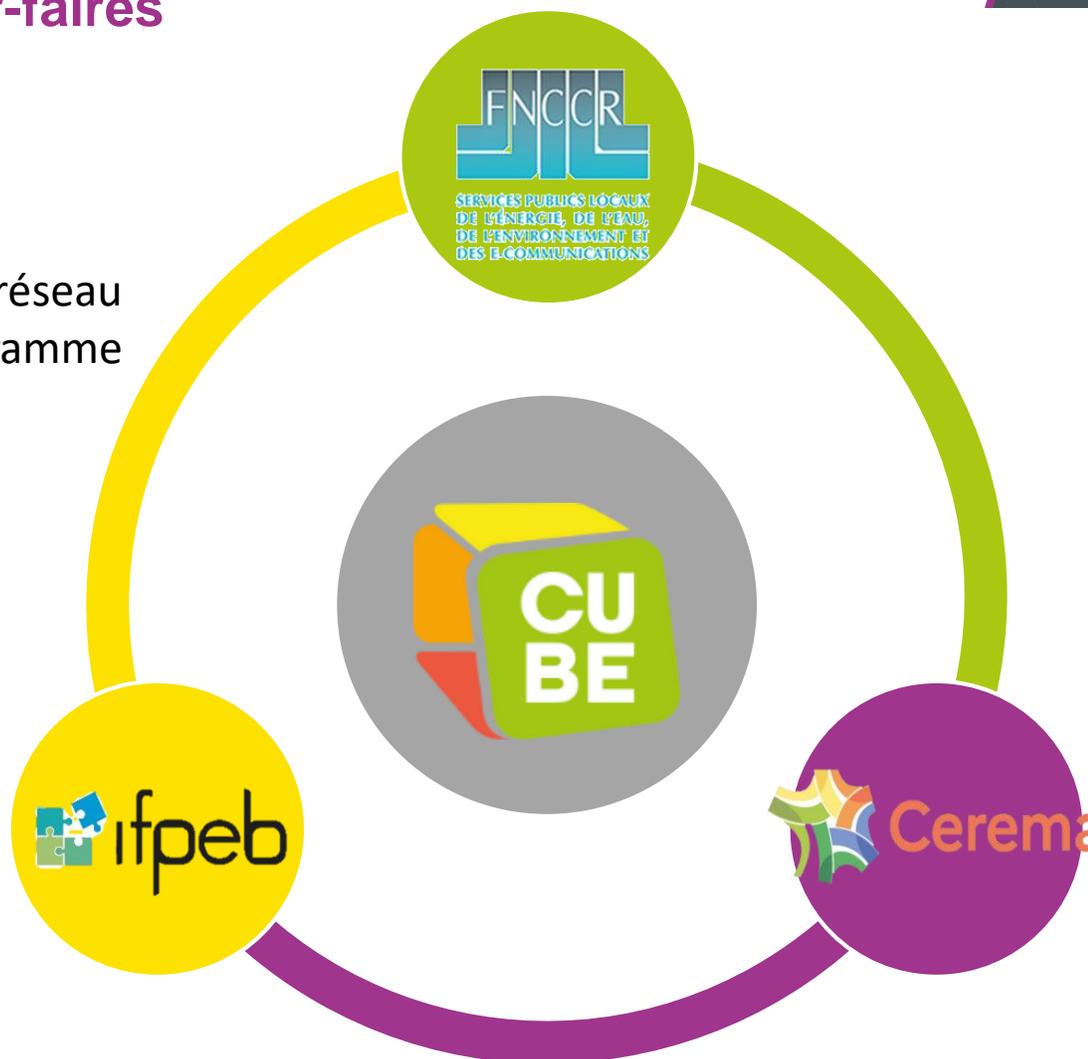
- Pilotage et financement
- Popularisation du challenge (réseau d'adhérents, lauréats programme ACTEE)

Ifpeb :

- Gestion des inscriptions
- Gestion de l'espace numérique candidats
- Prospection

Cerema :

- Mise en œuvre opérationnelle
- Accompagnement des collectivités et établissements



Le socle commun d'accompagnement



1 Accompagnement humain

Formation, animations



2 CUBOTHEQUE

Une plateforme de ressources partagées



3 CUBE CONSO

Une plateforme d'analyse et de suivi des consommations



4 KITS de sensibilisation



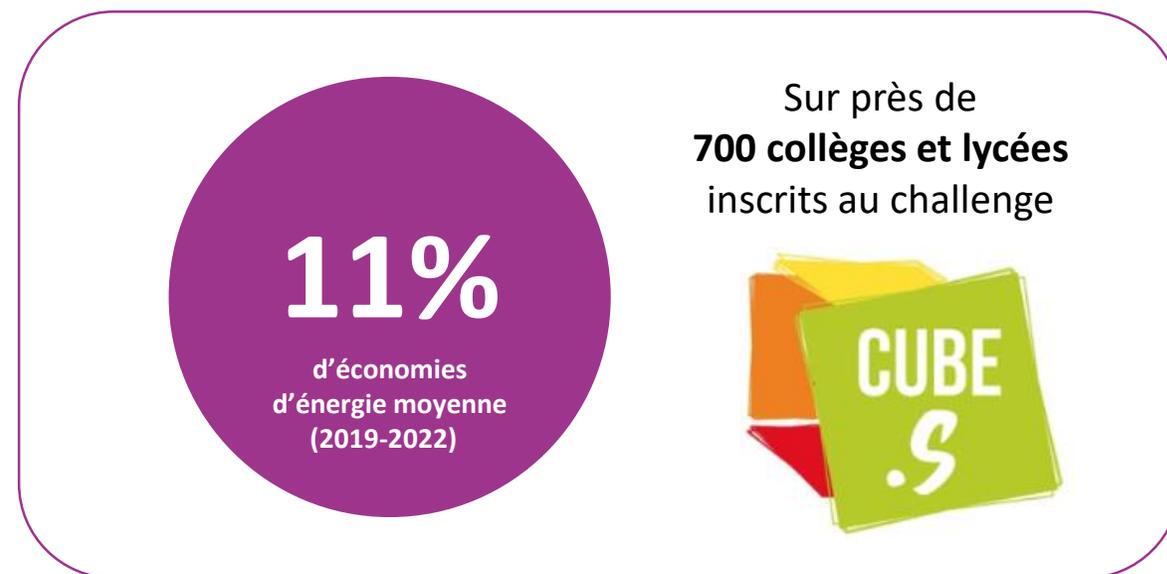
5 Communication

Remise de prix, valorisation

Retours d'expérience de la démarche CUBE

DES CHIFFRES POUR ILLUSTRER LE CONCOURS 2022

Pour s'inscrire : [CUBE.Ecoles - CUBE.Écoles \(cube-ecolhttps://www.cube-ecoles.org/ecole/es.org\)](https://www.cube-ecoles.org/ecole/es.org)



Récapitulatif des trois programmes



Nombre de
Participants

Objectifs de
participation

Frais
d'inscription

Financement ACTEE/
candidat



181
écoles

400
écoles

950 €/école

6550 €/école



5 Villes

100
villes

6 000 €/ville de –
30, 000 hab

34 000€/ville de -30 000 hab

12 000 €/ville de
+ 30 000 hab

28 000€/ ville de + 30 000 hab



**En cours de
recrutement**

400
établissements

2000 € /collège
3000 €/lycée

6 200 €/collège
5 200€/lycée

Merci de votre attention !

Retrouvez-nous !



#ACTEE (FNCCR)



<https://www.programme-cee-actee.fr/>



actee@fnccr.asso.fr

a.bell@fnccr.asso.fr

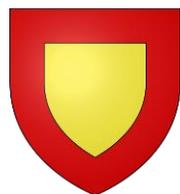


q.riottot@fnccr.asso.fr

#FNCCR

Présentation Commune de Neuf- Berquin

Sylvain Petitprez
Premier Adjoint
9 novembre 2023



NEUF-BERQUIN



Serge
OLIVIER
Maire de la
commune



1385
habitants

6,4 km²



10 bâtiments
publics



Différents enjeux

Bâtiments :

Rénovation d'un patrimoine public vieillissant et coûteux
Réalisation d'audits énergétiques via le programme ACTEE financé par la FNCCR

Finances

Forte augmentation des factures énergétiques due à la hausse du prix de l'énergie
Augmentation du budget dédié au règlement des factures

Exemplarité :

Volonté politique d'être exemplaire sur la sobriété énergétique
Mairie HQE datant de 2011
Mise en place de panneaux solaires et projet d'autoconsommation collective

Réglementation :

Commune assujettie au Décret Tertiaire. Déclaration des consommations sur la plateforme OPERAT pour le Territoire Energie Flandre. Massification des audits énergétiques pour budgétiser les travaux dans l'objectif d'atteindre les objectifs fixés par le décret

ACTEE

Projet cantine/garderie périscolaire

*Rénovation globale et création d'une extension de bâtiment pour un projet de cantine scolaire
garderie d'une surface de **320 m²***

Audit énergétique de l'existant financé à **80%** grâce au programme ACTEE

- Financement à hauteur de **45 €/m²** pour les études de Maitrise d'Oeuvre par le programme ACTEE
 - Remplacement du mode de chauffage par un mode de chauffage décarboné
 - Volonté d'avoir le bâtiment le plus sobre énergétiquement
- La commune a pu bénéficier d'aides financières pour la réalisation des travaux :
- **20%** par la DETR • **40%** par l'ADV B • **2%** par ACTes (Région) • **13%** par le PACES
 - **25%** sur fonds propres



Projet d'autoconsommation collective à Neuf-Berquin

Organisation et schéma de principe de l'opération

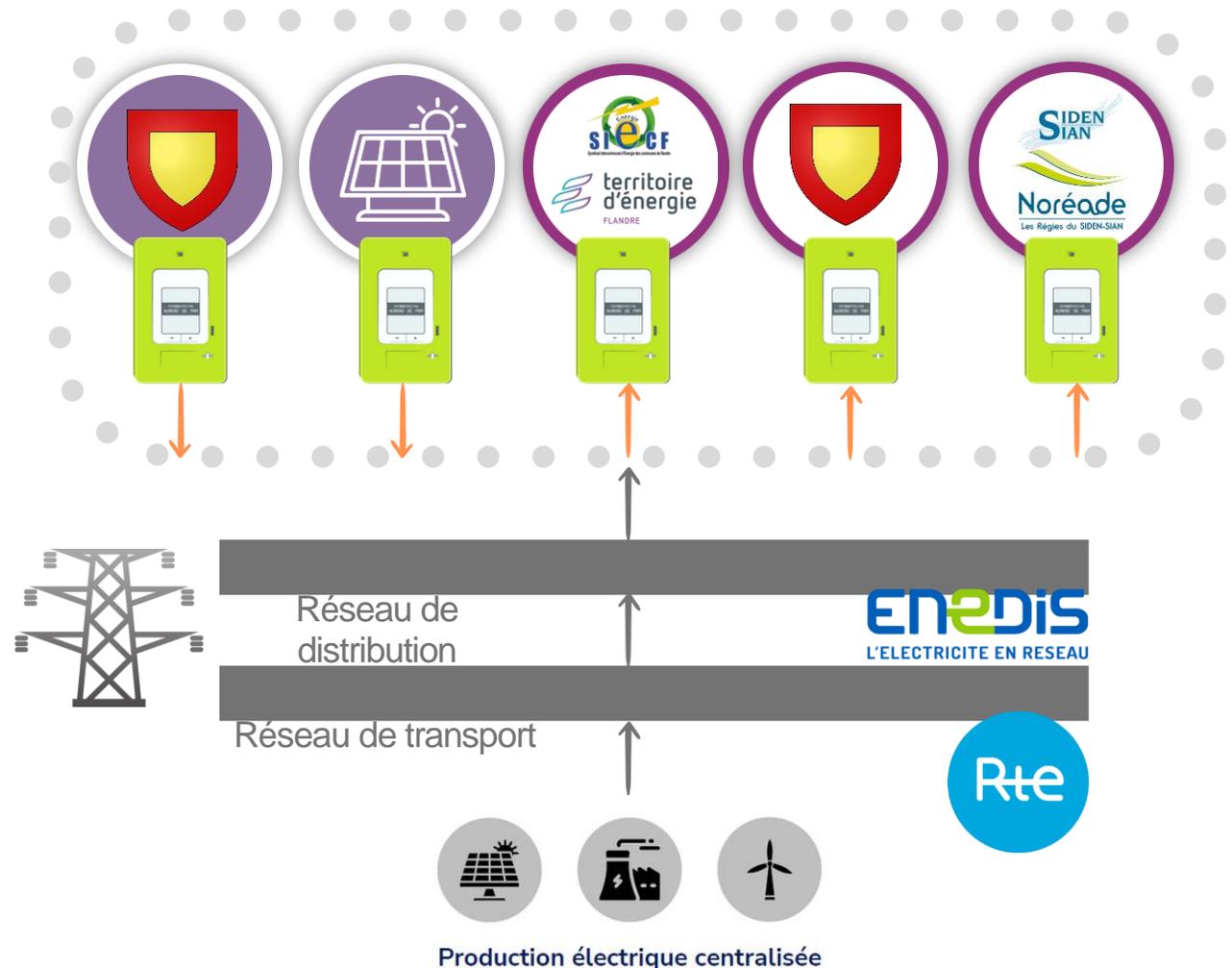
Un producteur d'électricité sur plusieurs sites



Plusieurs consommateurs finaux d'électricité

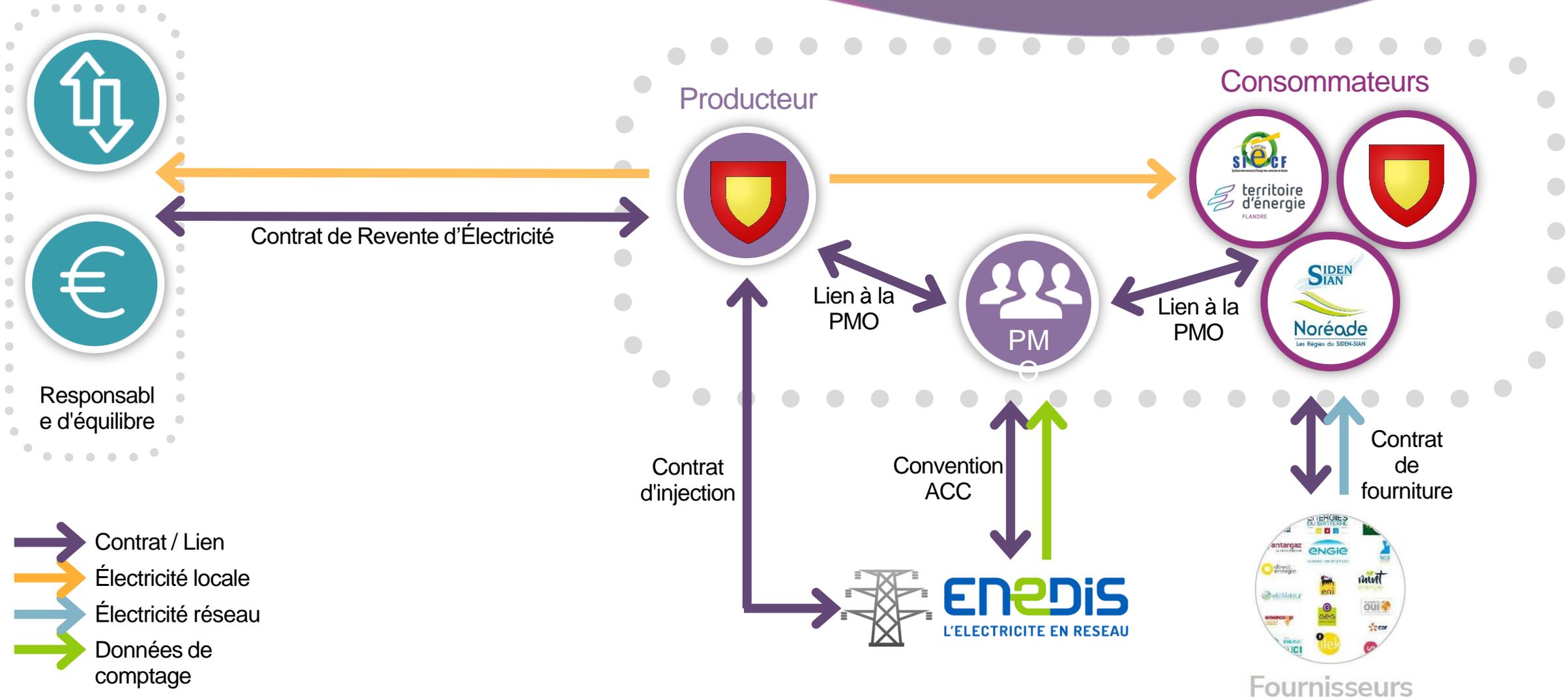


- Liés au sein d'une entité unique
- Proches géographiquement (2 km)



Projet d'autoconsommation collective à Neuf-Berquin

Fonctionnement



La PMO (Personne Morale Organisatrice) et ses missions



Signe

la convention
d'autoconsommation
collective avec ENEDIS
et tout autre documents
contractuels



Choisit / Transmet

les clés de répartition à
ENEDIS (dans le cas de
clé dynamique
personnalisée)



Reçoit

chaque mois les données
énergétiques de la part
d'ENEDIS



Communique

les entrées et sorties des
participants de
l'association

Pour débiter le projet les clés de répartitions choisies sont dynamiques par défaut, c'est à dire que les coefficients de répartition sont variables à pas de temps de 30 minutes et calculés automatiquement par ENEDIS au prorata de la consommation de chaque participant. Les avantages majeurs sont :

- optimisation automatique avec l'affectation maximale de la production
- pas de valeurs à communiquer à ENEDIS